

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 73 (1993)
Heft: 3

Artikel: Les investissements industriels suisses en France
Autor: Lévy, Jérôme
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886494>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les investissements industriels suisses en France

Jérôme Lévy, Secrétariat Régional, Banque de France, Lyon

INTRODUCTION

L'économie mondiale connaît depuis quelques années, sous l'effet du progrès technique et de la libéralisation des échanges, un mouvement d'intégration croissante.

Selon les chiffres publiés par le Commissariat général au plan (*) (groupe « localisation des investissements transnationaux » - 1992), le rapport entre le flux des investissements directs à l'étranger et le PNB mondial est passé de 0,4 % en 1974 à 1,1 % en 1990.

10 % de la production mondiale - 15 % pour l'industrie manufacturière - est désormais le fait de sociétés n'appartenant pas aux pays où elles sont établies.

(*) Le Commissariat Général du Plan

Le Commissariat Général du Plan a été créé en 1946 par Jean Monnet, premier Commissaire au Plan, qui sut convaincre le Général de Gaulle de la nécessité de disposer d'un outil de planification indicative, compatible avec l'économie de marché, permettant de placer l'action publique dans un horizon de moyen et long terme.

La « planification à la française » a, dès l'origine, exprimé une ambition collective : la modernisation de la société par la prise en compte du moyen et long terme et par une large association des partenaires économiques et sociaux.

45 ans après, la mondialisation de l'économie, la construction de l'Union européenne, la décentralisation ont imposé d'adapter la manière de traduire cette ambition collective.

Conçu dès l'origine comme une structure légère, le Commissariat Général du Plan a su s'adapter à ces évolutions.

DEFINITIONS

• Investissement direct et investissement de portefeuille

Décret n° 89-938 du 29 décembre 1989 réglementant les relations financières avec l'étranger, modifié par le décret n° 90-58 du 15 janvier 1990.

Investissements directs :

- a) l'achat, la création ou l'extension de fonds de commerce, de succursales ou de toute entreprise à caractère personnel ;
- b) toutes autres opérations lorsque, seules ou à plusieurs, concomitantes ou successives, elles ont pour effet de permettre à une ou plusieurs personnes de prendre ou d'accroître, en fait, le contrôle d'une société exerçant une activité industrielle, agricole, commerciale, financière ou immobilière, quelle qu'en soit la forme, ou d'assurer l'extension d'une telle société déjà sous leur contrôle.

Sont considérées comme investissements directs étrangers en France les opérations relevant des alinéas *a* et *b* ci-dessus, réalisées par des non-résidents, par des sociétés sous contrôle étranger direct ou indirect, ou par des établissements en France de sociétés étrangères ainsi que par cession entre non-résidents d'une participation dans le capital d'une société résidente.

Toutefois, n'est pas considérée comme investissement direct la seule participation, lorsqu'elle n'excède pas 20 % dans le capital d'une société dont les titres sont cotés en bourse.

Dans ce cas, la participation ne constitue qu'un placement financier et ne traduit pas une volonté d'influencer la gestion de l'entreprise. On parle alors d'**investissement de portefeuille**.

• Investissement direct dans le secteur bancaire et investissement direct dans le secteur non bancaire

- la première catégorie désigne, comme son nom l'indique, les investissements du secteur bancaire,
- la seconde catégorie regroupe : les investissements immobiliers, les investissements dans le secteur industriel et commercial (désignés aussi sous la mention « capitaux propres »), par extension, les prêts des maisons mères non-résidentes à leurs filiales résidentes.

ESPACE DE REUSSITE POUR LES INVESTISSEURS SUISSES

Cette nouvelle situation impose à tous les pays - dont la France - un défi : celui d'attirer les investissements étrangers, et les emplois associés, en valorisant le territoire national.

Parallèlement, chaque pays se trouve confronté à un mouvement d'internationalisation de ses entreprises.

C'est le cas, en particulier, de la Suisse ; certains ont en effet prédit que l'instauration d'un Marché unique européen allait entraîner une délocalisation massive d'entreprises suisses désireuses de profiter de cet espace sans frontières.

L'objet de la présente étude est de prendre la mesure objective de ce phénomène.

Ce dernier peut être abordé de deux façons :

- les données collectées par la Banque de France - Direction de la Balance des Paiements - permettent d'évaluer l'importance des mouvements financiers générés par les investissements transnationaux, et d'isoler parmi eux ceux qui proviennent de la Suisse (partie I) ;
- un recensement des implantations industrielles suisses en France, mené par la DATAR, fournit des informations sur les caractéristiques de l'investissement suisse, notamment au regard des autres investissements d'origine étrangère (partie II).

A - L'analyse des encours donne la mesure de la présence étrangère dans l'économie française.

La Banque de France effectue chaque année un recensement des investissements directs détenus en France par les non-résidents.

Le stock d'investissements est mesuré par la valeur comptable de la part du capital et des réserves - hors provisions - détenue par des agents non-résidents dans des sociétés francaises, augmentée des prêts et avances des maisons mères à leurs filiales.

**L'étude des encours d'investissement étranger met en évidence
l'importance d'un phénomène (A) qui va en s'accélérant
ces dernières années (B)**

Conformément au critère de classement appliqué par le plan comptable, toute participation égale ou supérieure à 10 % - et non 20 % comme pour

les flux d'investissements - est considérée comme un investissement direct.

Tableau 1

Encours des investissements directs étrangers en France	Au 31.12.1990 (en milliards de FRF)
Capitaux propres (y compris bénéfices réinvestis de l'exercice) (*)	404,5
<i>donc</i> – secteur industriel et commercial.....	333,1
– secteur financier	62,1
– secteur des assurances.....	9,3
Emprunts à long terme de filiales françaises auprès de maisons mères étrangères	39,2
<i>donc</i> – secteur industriel et commercial.....	29,5
– secteur financier	6,6
– secteur des assurances.....	3,1
Total	443,7

(*) *Nota : les bénéfices réinvestis, comptabilisés ici, permettent à l'investisseur direct de renforcer sa position sans avoir à exporter, au sens strict, de capitaux.*

Tableau 2

Répartition géographique des investissements directs étrangers en France				
	Au 31 décembre 1990 (en millions de FRF)			
	Capitaux propres	Prêts et avances	Encours total	En %
OCDE	385 969	36 904	422 873	95,3
CEE	240 755	17 244	257 999	58,1
– Pays-Bas	76 480	6 825	83 305	18,8
– Royaume-Uni	67 266	2 073	69 339	15,6
– Allemagne	39 871	1 380	41 251	9,3
– UEBL	24 225	5 298	29 523	6,6
– Italie	26 209	571	26 780	6,0
– Espagne	3 985	26	4 011	0,9
– Danemark	2 065	118	2 183	0,5
– Autres pays de la CEE	654	953	1 607	0,4
Amérique du Nord	84 661	9 431	94 092	21,2
– États-Unis	82 105	8 466	90 571	20,4
– Canada	2 556	965	3 521	0,8
Autres Pays OCDE	60 553	10 229	70 782	16,0
– Suisse	34 206	1 908	36 114	8,2
– Japon	9 426	4 201	13 627	3,1
– Suède	8 853	412	9 265	2,1
– Finlande	2 995	225	3 220	0,7
– Autres	5 073	3 483	8 556	1,9
RESTE DU MONDE ...	18 472	2 383	20 855	4,7
TOTAL	404 441	39 287	443 728	100,0

1. Encours globaux

(voir tableau 1)

Le dernier recensement disponible concerne les comptes arrêtés au 31 décembre 1990.

L'encours des investissements directs étrangers en France s'élève, à cette date, à 443,3 milliards de FRF.

Cette présence étrangère massive dans l'économie française a des incidences importantes sur la production et sur l'emploi, notamment dans l'industrie (cf. § 3).

2. Origine géographique

(voir tableau 2)

Les pays de l'OCDE représentent la quasi-totalité des investissements étrangers en France (95,3 % du total). Parmi ces pays, ceux qui appartiennent à la Communauté européenne occupent une place prédominante (58,1 % du total).

Quoique non-membre de la CEE, la Suisse, avec un encours de 36 milliards de FRF (8,2 % du total), arrive au 4^e rang des pays européens, derrière les Pays-Bas (18,8 %), le Royaume-Uni (15,6 %) et l'Allemagne (9,3 %), mais devant l'UEBL (6,6 %) et l'Italie (6 %).

3. Répartition sectorielle

(voir tableau 3)

Les investissements directs étrangers dans les services marchands (36,2 % du total) sont désormais presque aussi importants, en valeur absolue, que dans l'industrie (37 %). Pour autant, la prise en considération du poids respectif de ces deux secteurs dans l'économie française nous amène à conclure que l'industrie reste bien, en termes relatifs, l'activité la plus pénétrée.

Par ailleurs, la ventilation par branches d'activité souligne la forte concentration des investissements étrangers en France : plus du tiers des implantations (36,5 %) concerne seulement trois branches, dont deux dans le tertiaire - le crédit et le commerce

Tableau 3

Secteurs investis	Analyse sectorielle Montant de l'investissement au 31 décembre 1990 (en millions de FRF)				
	Capital	Autres capitaux propres ^(*)	Prêts et avances	Total	En % par secteur
1. Agriculture	536	595	—	1 131	0,3
2. Énergie	9 248	17 475	184	26 907	6,0
Houille, lignite, pétrole brut, gaz naturel et produits raffinés	6 266	17 383	184	23 793	5,3
Autres sources d'énergie	3 022	92	—	3 114	0,7
3. Produits manufacturés	65 992	89 683	8 606	164 281	37,0
Métaux ferreux et non ferreux	1 742	2 892	186	4 820	1,1
Minéraux non métalliques	2 398	4 051	—	6 449	1,5
Produits chimiques	17 429	20 256	2 755	40 440	9,1
Fonderie et travail des métaux	2 069	2 384	141	4 594	1,0
Machines agricoles et industrielles	6 986	4 532	—	11 518	2,6
Machines de bureau, matériel de précision	5 112	11 045	913	17 070	3,8
Matériel électrique et électronique	10 473	10 068	—	20 541	4,6
Matériel de transport	3 461	7 315	—	10 776	2,4
Alimentation, boissons, tabac	5 839	9 160	2 984	17 983	4,1
Textile et habillement	1 543	3 343	548	5 434	1,2
Papier, presse, imprimerie, édition	5 388	10 518	432	16 338	3,7
Caoutchouc et matières plastiques	2 665	3 282	584	6 531	1,5
Autres produits manufacturés	887	837	63	1 787	0,4
4. Bâtiment et génie civil	534	1 589	120	2 243	0,5
5. Services marchands	65 950	75 205	19 604	160 759	36,2
Récupération, réparation, commerce	22 188	25 367	5 454	53 009	11,9
Restauration et hébergement	825	175	1 023	2 023	0,5
Transports intérieurs	340	69	338	747	0,2
Transports maritimes et aériens	354	128	25	507	0,1
— Transports maritimes et navigation côtière	(250)	(163)	(25)	(438)	(0,1)
— Transports aériens	(104)	(-35)	—	(69)	—
Services auxiliaires des transports	843	515	79	1 437	0,3
Communications	52	-41	—	11	—
Crédit	30 819	31 301	6 636	68 756	15,5
Assurances	2 449	6 812	3 131	12 392	2,8
Autres services marchands	8 080	10 879	2 918	21 877	4,9
— Médicaux, culturels, sociaux	(1 052)	(-203)	(476)	(1 325)	(0,3)
— Autres	(7 028)	(11 082)	(2 442)	(20 552)	(4,6)
6. Services non marchands	9	-3	3 326	3 332	0,8
7. Opérations immobilières	463	2 361	767	3 591	0,8
8. Holdings	26 803	47 805	3 955	78 563	17,7
9. Non ventilés	—	196	2 725	2 921	0,7
Total	169 535	234 906	39 287	443 728	100,0

(*) Y compris bénéfices réinvestis de 1990.

avec, respectivement, 15,5 et 11,9 % du total - et une dans l'industrie - la chimie, avec 9,1 % du total -.

Enfin, les holdings représentent à eux seuls plus du sixième de l'investissement étranger.

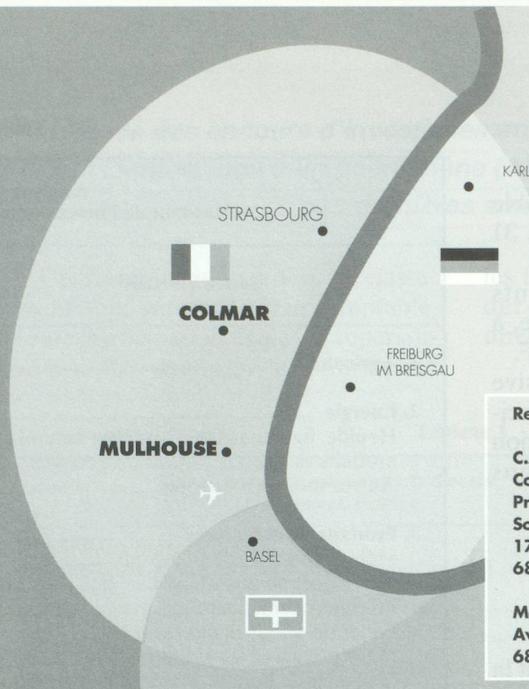
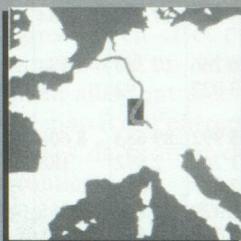
LA HAUTE - ALSACE

CAHR

A votre porte

*Au coeur de
l'Europe*

La Haute-Alsace



Renseignements:

C.A.H.R.
Comité d'action pour le
Progrès Economique et
Social Haut-Rhinois
17, place de la Cathédrale
68000 COLMAR - Tél. 89 22 66 66

Maison du Département
Avenue d'Alsace
68200 MULHOUSE - Tél. 89 60 30 68



BANQUE FRANCO-ALLEMANDE

BANQUE FRANCO-ALLEMANDE

Les entreprises suisses ont leur banque

Des relations commerciales ...

La Banque Franco-Allemande est la plus ancienne et la plus importante banque à capitaux allemands implantée en France. Sa compétence et son savoir-faire font vraiment d'elle la Banque des relations franco-allemandes. La Banque Franco-Allemande offre aux entreprises une gamme étendue de services sur mesure et personnalisés. Son dynamisme et son potentiel d'innovation lui permettent de proposer sans cesse de nouveaux produits : gestion de trésorerie informatisée, conseils et opérations de change (DM et autres devises), placements financiers (Sicav domestiques et internationales), ingénierie financière.

... aux relations financières.

La vocation européenne de la Banque Franco-Allemande s'exprime par un personnel pluriculturel, une volonté affirmée de participer à l'édification du Marché Unique Européen.

La Banque Franco-Allemande, c'est la qualité du service et du contact d'une banque à taille humaine et la puissance de son actionnaire, la Westdeutsche Landesbank Europa AG - Groupe WestLB - première banque publique allemande.

BFA Banque Franco-Allemande
Deutsch-Französische Bank
Groupe WestLB Europa

15 Avenue de Friedland - 75008 PARIS - Tél : (1) 40.75.75.00 - Tlx : 630 198 F

Tableau 4

Résultats des investissements directs étrangers en France en 1990					
	Chiffre d'affaires	Résultats	Résultats distribués	Bénéfices réinvestis	Taux de rentabilité
	(en millions de FRF)				(en %)
OCDE	1 202 104	28 011	16 108	11 903	7,5
CEE	629 444	14 973	8 634	6 339	6,4
- Pays-Bas	200 983	4 207	2 951	1 256	5,8
- Royaume-Uni	105 976	4 376	1 384	2 992	6,8
- Allemagne	168 818	3 593	2 265	1 328	9,3
- UEABL	82 592	1 428	1 203	225	6,0
- Italie	49 842	1 226	494	772	5,0
- Espagne	9 939	- 96	67	- 163	- 2,3
- Danemark	7 755	118	119	- 1	5,7
- Autres pays de la CEE	3 544	81	151	- 70	11,2
Amérique du Nord	355 315	9 971	5 118	4 853	12,5
- États-Unis	348 513	10 433	5 032	5 401	13,6
- Canada	6 802	- 462	86	- 548	- 14,9
Autres Pays OCDE	217 345	3 067	2 356	711	5,1
- Suisse	135 890	2 923	1 895	1 028	8,8
- Japon	40 361	- 162	58	- 220	- 1,7
- Suède	25 124	340	275	65	3,9
- Finlande	8 665	- 12	76	- 88	-
- Autres	7 212	- 22	52	- 74	-
RESTE DU MONDE	45 442	- 118	364	- 482	- 0,6
TOTAL	1 247 546	27 893	16 472	11 421	7,1

4. Rentabilité des entreprises investies

L'ensemble des investissements étrangers en France a dégagé, en 1990, une rentabilité globale apparente (résultats/capitaux propres) de 7,1 % (voir tableau 4).

Si l'on compare les performances globales obtenues par les différents pays, on remarque que celles-ci ont été d'autant plus satisfaisantes que les entreprises de ces pays avaient choisi d'investir dans l'industrie et le commerce - qui ont dégagé, cette année-là, une rentabilité élevée - plutôt que dans le secteur financier dont la rentabilité, en raison de pertes importantes enregistrées par un nombre très limité d'établissements, a été négative (voir tableau 5).

Tableau 5

Taux de rentabilité en 1990	
Énergie	6,8
Produits manufacturés	12,7
dont	
- Produits chimiques	19,9
- Alimentation	19,1
- Machines de bureau, matériel de précision	19,1
- Matériel électrique & électronique	13,8
- Papier, presse, imprimerie, édition	8,8
Bâtiment et génie civil	11,2
Services marchands	1,7
- Commerce	7,8
- Crédit	- 2,5
- Assurances	-
Holdings	6,0
Autres secteurs	6,4
Total	7,1

Les États-Unis (13,6 %) et l'Allemagne (9,3 %) font partie du premier groupe, les Pays-Bas (5,8 %) et l'UEABL (6 %), du second.

La Suisse (8,8 %) occupe quant à elle une position intermédiaire.

B - Des flux croissants d'investissements

1. Le flux des investissements étrangers en France (voir tableau 6).

- Le montant net des investissements étrangers dans les entreprises résidentes du secteur privé s'était fortement accru en 1991, passant de 38,4 à 49,5 milliards de FRF (soit + 28,9 % d'une année sur l'autre).

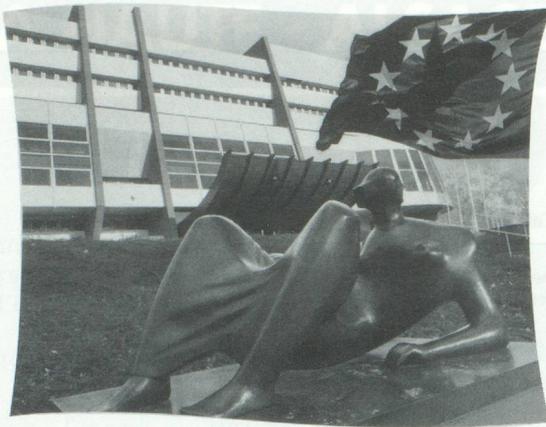
La progression enregistrée en 1992 a été encore plus spectaculaire (+ 49,5 %, pour un montant total de 72 milliards), portant ces opérations à un niveau voisin des investissements du secteur privé français à l'étranger (92,9 milliards en 1992, au lieu de 127,3 milliards en 1990).

- La Suisse n'est pas, loin s'en faut, restée à l'écart de ce mouvement, ses investissements nets passant de 0,8 milliard de FRF en 1990 à 1,1 milliard en 1991, puis 3,3 milliards en 1992.

Elle se place ainsi au 5^e rang des pays européens investissant en France (derrière l'Italie, l'UEABL, les Pays-Bas et l'Allemagne, mais devant le Royaume-Uni et l'Espagne) et au 2^e rang des pays non membres de la CEE (derrière les Etats-Unis, mais devant le Japon) (voir tableau 7).

2. Le flux des investissements suisses à l'étranger

La puissance économique et financière qu'est la Suisse, vouée pendant longtemps à n'être qu'un « îlot de prospérité », exporte désormais chez ses partenaires un montant de plus en plus important de capitaux.



EUROPA, ohne Zweifel... STANDORT ELSAß

Sie kennen Ihre Branche und wissen, mit wieviel Fingerspitzengefühl Sie vorgehen müssen, um erfolgreich zu sein. Die europäischen Märkte stehen vor Ihrer Tür und stellen ein wichtiges Wachstumspotential für Sie dar. Um zu ihnen Zutritt zu finden, muß Ihr Unternehmen allerdings im Gebiet der EG sein. An der Grenze zur Schweiz, Deutschland und Frankreich, bietet Ihnen das Elsaß einen einzigartigen Standort innerhalb der EG. Die Verfügbarkeit der Arbeitskräfte, ihr Pflichtbewußtsein und ihre Zweisprachigkeit ermöglichen Ihnen, Ihre Aktivität zu sehr wettbewerbsfähigen Produktionskosten auszuüben. Gunstige Preise und zur Verfügung stehende Gewerbeflächen sichern Ihnen den Raum zu, der für die aktuelle und die zukünftige Entwicklung Ihres Unternehmens unerlässlich ist. In Hinsicht auf die positive Einstellung der Bevölkerung zur Wirtschaft und die unbürokratische Hilfe der Behörden, finden Sie im Elsaß ein an Potentialität reiches Umfeld für Ansiedlungen vor. Der Wirtschaftsstandort Elsaß setzt auf qualitatives Wachstum und Kooperation zwischen Wirtschaft und Wissenschaft, aber auch zwischen Wirtschaft und Bevölkerung. Geschätzt wird das Elsaß von den Investoren auch wegen seines internationalen Flairs und seiner kultivierten Lebensart.

ADIRA ist die Wirtschaftsförderungsgesellschaft die Sie berät und Sie bei Ihrer Niederlassungs-Strategie unterstützt. Wir bearbeiten Ihre Anfrage vertraulich.

3, Quai Kléber Immeuble Le Sébastopol
F-67055 STRASBOURG CEDEX
Tél. : (0033) 88 32 24 42
Fax : (0033) 88 75 64 59
Kontakt : Herr Bernard HIGEL

Sichern Sie sich einen Vorsprung, Erfolg ist kein Zufall, investieren Sie im Elsaß !

Industriestandort Elsaß TRÜMPFE EINER REGION IM HERZEN EUROPAS

- Höchste Wachstumsrate des Bruttosozialproduktes je Einwohner unter den französischen Regionen
- Führende Region der Europäischen Gemeinschaft (13. Stelle von 160 europäischen Regionen)
- Dritte Stelle unter den Industriestandorten in Europa für Investoren (siehe Wirtschaftswoche Studie Standortvergleich Nr 2 - 8.1.93)
- Zweiter Rang der französischen Regionen in bezug auf die Gründung von Arbeitsplätzen durch ausländische Investoren
- Erste Region für schweizer Niederlassungen in Frankreich
- Zweite französische Region in Wissenschaft und Forschung
- Mit Straßburg, Sitz mehrerer europäischen Institutionen und nicht zuletzt
- Erster Rang der exportierenden Regionen Frankreichs.

ALSABAIL, im Jahre 1971 von den beiden Elsässischen Département (HAUT-RHIN und BAS-RHIN) gegründet, ist im Bereich der Finanzierung von Gewerbe und Industriegebäude tätig. Seit 20 Jahren hat ALSABAIL über 1,7 Millionen qm Industriegebäude im ganzen Elsass finanziert, davon mehr als 100.000 qm für Firmen aus der Schweiz, in den verschiedensten Branchen (Nahrungsmittelindustrie, Präzisionsmechanik, Glasverarbeitung, Pharmaindustrie, Textilindustrie, usw...). Für eine Niederlassung in Elsass, bietet Ihnen ALSABAIL eine Finanzierung, durch Leasing, für den Erwerb oder Erbauung von Industrie, Lager-Hallen und Büros an.

Diese Finanzierung bedeutet :

- Übernahme der gesamten Immobilienkosten (Grundstück, Bauarbeiten, Honorare,...)
- begünstigte Finanzierungsmittel
- steuerliche Vorteile.

alsabail

alsacienne de crédit-bail immobilier
(IMMOBILIENLEASING)

Ansprechpartner in Ihrer Nähe sind :

Mme Evelyne KLEINCLAUS

Directeur de l'Agence du Haut-Rhin

3, boulevard de l'Europe

67100 MULHOUSE

Telefon (0033) 89 45 69 45

Fax (0033) 89 56 13 32

M. Luc MARCHAL

Directeur de l'Agence du Bas-Rhin

5, allée de la Robertsau

67000 STRASBOURG

Telefon (0033) 88 21 22 00

Fax (0033) 88 24 06 65

Tableau 6

Investissements directs des non-résidents dans le secteur privé non bancaire (en millions de Francs)				
	1990	1991	1992	
Apports en capital (hors immobilier)	27 186	42 345	63 082	
<i>dont SUISSE</i>	936	343	2 778	
Nouveaux investissements.....	40 484	55 155	+ 70 058	
Liquidations d'investissements	- 13 298	- 12 810	- 6 976	
Prêts entre maisons mères et filiales	11 196	7 118	8 942	
<i>dont SUISSE</i>	- 89	803	493	
Nouveaux prêts	18 980	14 421	+ 19 066	
Remboursements.....	- 7 784	- 7 303	- 10 124	
Total	38 382	49 463	72 024	
<i>dont SUISSE</i>	847	1 146	3 271	
Nouvelles opérations.....	+ 59 464	+ 69 576	+ 89 124	
Liquidations et remboursements.....	- 21 082	- 20 113	- 17 100	

Source : Balance des paiements.

Tableau 7

Origine géographique des investissements directs des non-résidents dans le secteur privé non bancaire français (hors immobilier) 1992 (en millions de FRF)				
	Apports en capital	Prêts entre maisons mères et filiales	Total	En % du total
I. OCDE				
Pays membres de la CEE	62 666	8 226	70 892	98,43
Allemagne.....	43 452	4 564	48 016	66,67
UEBL	5 880	- 463	5 417	7,52
Pays-Bas	10 803	2 741	13 544	18,80
Italie.....	9 311	1 476	10 787	14,98
Royaume-Uni.....	14 052	163	14 215	19,74
Espagne.....	2 156	731	2 887	4,01
Portugal.....	706	- 125	581	0,81
Danemark	3	0	3	0,00
Grèce	407	- 27	380	0,53
Irlande	1	0	1	0,00
Autres (*).....	125	61	186	0,26
Autres (*).....	8	7	15	0,02
AELE	4 918	456	5 374	7,46
<i>dont</i> Suisse	2 778	493	3 271	4,54
Finlande.....	961	29	990	1,37
Norvège	858	35	893	1,24
Suède	218	- 16	202	0,28
Autres Pays OCDE.....	14 296	3 206	17 502	24,30
<i>dont</i> États-Unis	11 792	2 312	14 104	19,58
Canada.....	701	445	1 146	1,59
Japon	1 740	445	2 185	3,03
II. Pays hors OCDE	416	716	1 132	1,57
<i>dont</i> Arabie Saoudite	29	534	563	0,78
Brunei	0	0	0	
Hong-Kong	40	204	244	0,34
Antilles néerlandaises.....	316	- 67	249	0,35
Panama	- 151	- 1	- 152	- 0,21
Total	63 082	8 942	72 024	100,00

(*) Ceuta et Melilla, Canaries, Iles Féroë, Vatican.

Sans signe : nouveaux investissements.

Avec signe (-) : liquidations d'investissements.

Source : Balance des paiements.

Les investissements directs suisses à l'étranger, mesurés par la Banque Nationale Suisse (bulletin trimestriel - avril 1992) ont rapidement progressé dans la seconde moitié des années 1980, atteignant un point culminant en 1989 (50 milliards de FRF).

Après un fléchissement en 1990, ces opérations sont reparties à la hausse en 1991, année au cours de laquelle les entreprises suisses ont investi près de 37 milliards de FRF à l'étranger (y compris sous forme de bénéfices réinvestis) (tableau 8).

Ces investissements ont profité presque autant au secteur des services qu'à l'industrie, dont la part dans le total des capitaux d'investissement direct à l'étranger a eu tendance à décroître ces dernières années : elle en représentait moins de 60 % à fin 1991, contre plus des trois quarts à fin 1985. Au total, le volume des investissements directs suisses à l'étranger, mesuré en termes de **stock**, se montait à plus de 400 milliards de FRF à fin 1991 - dont 233 dans l'industrie - (tableau 9), et l'effectif du personnel des entreprises suisses à l'étranger atteignait 1,048 million de personnes, dont 0,805 million dans l'industrie.

3. Flux France - Suisse : avantage aux entreprises suisses

- Il n'existe pas, dans les statistiques françaises, de balances des paiements par pays comparables à la balance globale France - Extérieur.

Les données disponibles sur les flux bilatéraux d'investissements directs résultent des comptes rendus bancaires de paiements et des comptes rendus statistiques établis par les entreprises qui déclarent directement à la Banque de France leurs opérations avec l'étranger.

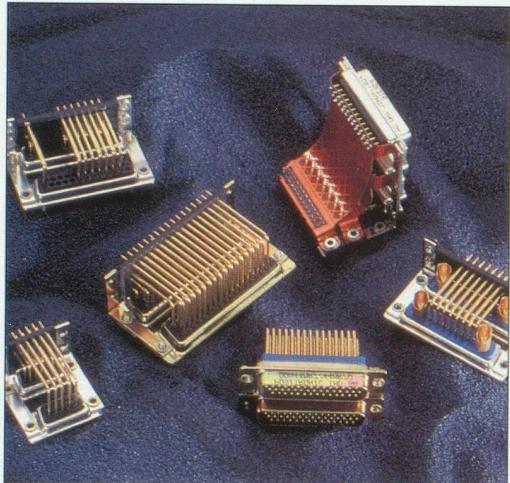
Ces chiffres peuvent donc différer des statistiques issues de la Balance des Paiements, établies en termes de transactions.

- Le solde net des investissements industriels suisses en France, en forte progression en 1991, a légèrement

TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES



Toulouse Midi-Pyrénées en Europe



Positronic Industries



Laboratoires Fabre (Photo : D. Rousseau)



Matra Marconi Space



ATR 42 et 72 (Photo : Aerospatiale)

La présence de grands groupes

- Aerospatiale • Airbus Industrie • Alcan
- Alcatel Espace • A.T.R. • Bosch
- Chargeurs • Elf Aquitaine • Fuji
- Grand Metropolitan • Hilleskög NK
- Honeywell • Kodak • Labinal • Laboratoires Pierre Fabre • Matra Marconi Space • Motorola • Rohr
- Europe • Roquefort • Sandoz
- Sanofi • Siemens Automotive
- Michel Thierry • Thomson • Villeroy & Boch • et parmi eux : 211 entreprises étrangères.

L'environnement de R&D le plus envié d'Europe

- Pôle d'excellence dans les principaux programmes de recherche européens.
- 10.500 chercheurs, 343 laboratoires, 6 laboratoires mixtes.
- Plus de 1.000 contrats industrie/recherche signés par an.

Le premier centre de formation après Paris

- 90.000 étudiants dont 12% de nationalité étrangère.
 - 5.500 techniciens, 2.500 ingénieurs et 2.000 docteurs diplômés par an.
- et aussi la qualité de la vie...

Le 1^{er} centre européen de l'espace

Le 1^{er} centre européen de l'aéronautique

Le 1^{er} centre électronique français

(composants actifs, robotique, automatique)

Le 1^{er} centre français en génie logiciel après Paris

Un des 3 premiers centres français en biotechnologies

Pour votre projet d'implantation, vous trouverez un support professionnel et adapté auprès du :



METROPOLITAN
TOULOUSE

56, bd de l'Embouchure 31200 Toulouse - France
Ph. (33) 61 57 52 45 - Fax (33) 61 57 99 62



MIDI-PYRÉNÉES INDUSTRIAL
DEVELOPMENT AGENCY (B.R.I.A.)

54, bd de l'Embouchure 31201 Toulouse cedex - France
Ph. (33) 61 13 56 13 - Fax (33) 61 13 56 16

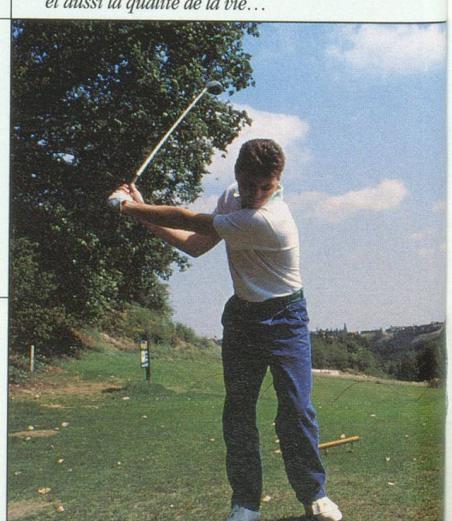


Tableau 8

Investissements directs suisses à l'étranger – Flux de capitaux (en millions de FRF)						
	1990			1991		
	Indus- trie	Ser- vices	Total	Indus- trie	Ser- vices	Total
AELE	- 1 381,56	313,99	- 1 067,57	2 939,30	413,15	3 352,45
CEE	9 372,66	8 375,74	17 748,40	7 783,03	10 320,98	18 104,01
Autres pays d'Europe Occidentale	133,45	7,85	141,30	- 204,61	- 66,89	- 271,50
Europe de l'Est	74,57	7,85	82,42	251,83	7,87	259,70
Amérique du Nord	- 208,02	781,06	573,04	362,00	4 973,59	5 335,59
Amérique latine	10 118,39	3 626,61	13 745,00	5 587,42	1 448,01	7 035,43
Moyen-Orient	- 459,21	74,57	- 384,64	173,13	0,00	173,13
Afrique	412,11	- 74,57	337,54	613,83	145,59	759,42
Australie – Nouvelle-Zélande	867,40	302,22	1 169,62	295,11	562,68	857,79
Asie, Océanie	1 071,50	1 318,77	2 390,27	767,29	539,07	1 306,36
Total	20 001,29	14 734,09	34 735,38	18 568,33	18 344,05	36 912,38

1990 : 1 CHF = 3,9249 FRF.

1991 : 1 CHF = 3,9348 FRF.

Tableau 9

Investissements directs suisses à l'étranger – Valeur comptable à la fin de l'année (en millions de FRF)						
	1990			1991		
	Indus- trie	Ser- vices	Total	Indus- trie	Ser- vices	Total
AELE	15 993,97	2 186,17	18 180,14	19 540,22	4 088,26	23 628,48
CEE	90 998,81	69 439,33	160 438,14	100 349,20	81 300,84	181 650,04
Autres pays d'Europe Occidentale	879,18	408,19	1 287,37	964,03	263,63	1 227,66
Europe de l'Est	184,47	11,77	196,24	1 432,27	19,67	1 451,94
Amérique du Nord	39 174,43	36 568,29	75 742,72	44 380,61	48 220,97	92 601,58
Amérique latine	31 544,42	18 768,87	50 313,29	41 708,88	21 338,42	63 047,30
Moyen-Orient	537,71	855,63	1 393,34	779,09	932,55	1 711,64
Afrique	3 952,37	447,44	4 399,81	4 942,11	2 286,12	7 228,23
Australie – Nouvelle-Zélande	3 434,29	1 864,33	5 298,62	4 426,65	2 459,25	6 885,90
Asie, Océanie	10 683,58	6 319,09	17 002,67	14 133,80	8 247,34	22 381,14
Total	197 383,23	136 869,11	334 252,34	232 656,86	169 157,05	401 813,91

1990 : 1 CHF = 3,9249 FRF.

1991 : 1 CHF = 3,9348 FRF.

Tableau 10

Flux d'investissements suisses en France (industrie et bâtiment) Répartition par branches d'activités (en millions de FRF)									
	1990			1991			1992		
	Re- cettes	Dé- penses	Solde	Re- cettes	Dé- penses	Solde	Re- cettes	Dé- penses	Solde
Produits manufacturés	1 110	479	631	3 131	460	2 671	1 910	225	1 685
Métaux ferreux et non ferreux	1	-	1	7	44	- 37	9	43	- 34
– extraction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
– transformation	1	-	1	7	44	- 37	9	43	- 34
Minéraux non métalliques	21	13	8	92	22	70	10	42	- 32
– extraction	5	13	- 8	43	9	34	2	30	- 28
– transformation	16	-	16	49	13	36	8	12	- 4
Produits chimiques	201	10	191	389	30	359	548	3	545
Fonderies et travail des métaux	19	3	16	3	3	0	9	8	1
Machines agricoles et industrielles	72	10	62	117	56	61	130	12	118
Machines de bureau, matériel de précision	263	376	- 113	41	-	41	39	7	32
Matériel électrique et électronique	100	-	100	6	235	- 229	28	4	24
Matériel de transport	-	-	-	1 989	-	1 989	-	-	-
Alimentation, boissons, tabac	29	1	28	24	1	23	971	10	961
Textiles et habillement	46	6	40	160	24	136	105	48	57
Papier, presse, imprimerie, édition	48	6	42	159	6	153	25	46	- 21
Caoutchouc et matières plastiques	229	42	187	125	11	114	5	-	5
Autres produits manufacturés	81	12	69	19	28	- 9	31	2	29
Bâtiment et génie civil	21	2	19	52	-	52	65	2	63
Total	1 131	481	650	3 183	488	2 723	1 975	227	1 748

RÉGLEMENTATION

La circulaire du 15 janvier 1990 a opéré une mise à jour des dispositions administratives antérieures dans le sens d'une plus grande liberté (J.O. n° 13, 15-16 janvier 1990).

Cette liberté acquise en 1988 pour la création d'entreprises nouvelles par les investisseurs étrangers fut étendue en 1990 aux prises de participation s'il s'agit d'investisseurs communautaires : pour les investissements non communautaires, fut créée une procédure rapide et transparente d'autorisation (acquise tacitement au terme d'un délai d'un mois, sauf ajournement par le Ministre de l'Economie et des Finances, dans les cas présentant un intérêt national). Pour les investissements susceptibles de mettre en cause l'ordre public, la santé publique et la sécurité publique, une autorisation du Ministre des Finances reste nécessaire. Cette réglementation a été appliquée avec souplesse puisque sur 2 250 dossiers traités en 1990, 4 seulement ont été ajournés, dont 2 pour des raisons d'ordre public. (Note bleue du Ministère des Finances, 17-23 février 1992.)

Elle a encore été allégée en **janvier 1992** puisque les opérations de rachat d'entreprises existantes d'un montant inférieur à 50 MFRF, concernant des sociétés dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 500 MFRF, sont dispensées d'autorisations préalables. Comme les investissements communautaires, elles ne seront plus soumises qu'à une simple déclaration préalable. Le Ministre des Finances disposant d'un délai de 15 jours pour s'assurer que l'investissement ne met pas en cause l'ordre public, la santé publique ou des intérêts de défense nationale.

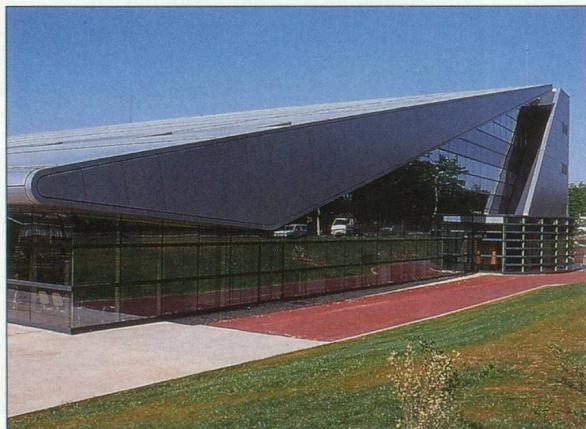
Ces opérations représentent les 9/10^e des décisions prises chaque année. Cette nouvelle étape de **libéralisation** permet désormais à la France d'offrir aux investisseurs étrangers des conditions d'accueil comparables à celles des pays les plus ouverts de l'OCDE, tout en conservant la possibilité de préserver ses intérêts dans ce qu'ils ont de plus légitime.

EVREUX... ÇA BOUGE

La plus normande des Cités du grand Bassin Parisien, à 100 km des plages... brille par la qualité de son environnement et son dynamisme économique



Ville moyenne de l'ouest parisien, la Capitale Verte, de la Haute-Normandie réalise des projets d'aménagement urbain et économique ambitieux propices à l'accueil des entreprises

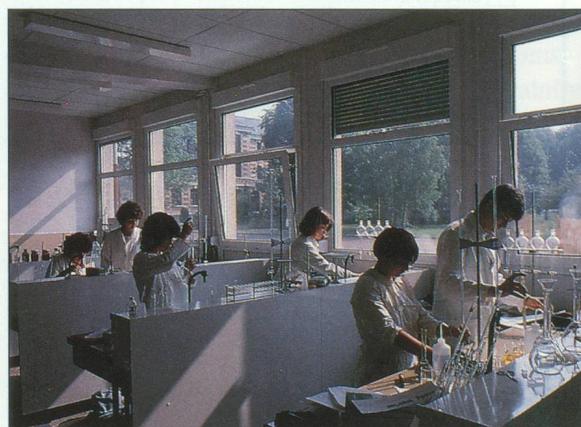


Glaxo : le nouveau bâtiment pour la production des comprimés

La production pharmaceutique poursuit son développement, appuyée par une formation universitaire appropriée. En s'installant à Evreux

GLAXO ET SEARLE

ne se sont pas trompées sur la qualité de la vie



IUT : biologie appliquée, option agro-alimentaire, option pharmacie

CONTACT : MAIRIE D'EVREUX
DEVELOPPEMENT ET ACTIONS ECONOMIQUES
Mme ZURKINDEN
BP 186, 27001 EVREUX CEDEX
Tél. : (16) 32.31.52.54. Fax : (16) 32.31.52.07.

décrue en 1992, pour s'établir finalement à 1 685 millions de FRF (hors bâtiment et génie civil) (tableau 10).

Les produits chimiques et alimentaires occupent une place prééminente avec, respectivement, un solde net de 545 et 961 millions de francs.

- Du côté français, le solde net des investissements industriels réalisés en Suisse connaît ces dernières années une évolution assez peu marquée (561 millions de francs en 1992, après 900 en 1991 et 881 en 1990).

Les investissements les plus importants sont réalisés dans le secteur de la transformation des métaux et, surtout, dans celui du matériel électrique et électronique.

- Au total, (tableau 11) on constate que le flux des investissements suisses en France (1 685 millions de FRF) a, en 1992, dépassé le flux des investissements français en Suisse (561 millions de FRF), alors que la situation inverse prévalait en 1990 (avec, respectivement, 631 et 881 millions de FRF).

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL SUISSE EN FRANCE

- Le recensement qui a servi de base à cette étude a été réalisé d'avril à août 1992 par le bureau Invest in France Agency/Datar Suisse.

Ce dernier a collecté des informations à partir de nombreuses sources (Ministère de l'Economie et des Finances, conseils régionaux et généraux, CCI, Chambre de Commerce Suisse en France...) avant d'en obtenir confirmation directement auprès des responsables des entreprises faisant l'objet de l'étude.

- Ce travail de recensement a porté sur les sociétés industrielles dont 20 % au moins du capital est détenu par un groupe ayant la Suisse pour

Tableau 11

	Flux d'investissements directs France – Suisse en 1992			Répartition par branches d'activités		
				(en millions de FRF)		
	Investissements français			Investissements suisses		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
Produits manufacturés	223	784	- 561	1 910	225	1 685
Métaux ferreux et non ferreux	-	174	- 174	9	43	- 34
- extraction	-	-	-	-	-	-
- transformation	-	174	- 174	9	43	- 34
Minéraux non métalliques	1	49	- 48	10	42	- 32
- extraction	-	2	- 2	2	30	- 28
- transformation	1	47	- 46	8	12	- 4
Produits chimiques	38	25	13	548	3	545
Fonderie et travail des métaux	9	6	3	9	8	1
Machines agricoles & industrielles	14	4	10	130	12	118
Machines de bureau, matériel de précision	-	31	- 31	39	7	32
Matériel électrique & électronique	74	453	- 379	28	4	24
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Alimentation, boissons, tabac	-	4	- 4	971	10	961
Textile et habillement	4	13	- 9	105	48	57
Papier, presse, imprimerie, édition	62	17	45	25	46	- 21
Caoutchouc & matière plastiques	-	-	-	5	-	5
Autres produits manufacturés	21	8	13	31	2	29
Bâtiment et génie civil	-	43	- 43	65	2	63
Total	223	827	- 604	1 975	227	1 748

NB : signe (-) investissements français et désinvestissements étrangers en France.
signe (+) investissements étrangers en France et désinvestissements français à l'étranger.

pays d'origine ; sont donc exclus du champ de cette étude les groupes dont la Suisse n'est que le **pays de provenance** (ex. : Michelin, qui a un holding en Suisse, est exclu car les capitaux proviennent à l'origine de France. Il en va de même pour les groupes Motorola, Liebherr et Jakobs-Suchard).

Sur cette base, 333 sites ont été répertoriés, dont on peut estimer qu'ils représentent 90 % environ des investissements industriels suisses en France.

Le même travail a été accompli par les autres agences à l'étranger de la DATAR, ce qui permet de mettre en évidence les spécificités de l'investissement suisse en France. L'étude de ses caractéristiques peut s'ordonner autour de 5 éléments principaux :

- * l'année de réalisation de l'investissement (§ 1)

- * la taille de l'implantation (§ 2)

- * la stratégie déployée par l'investisseur (§ 3)

- * la localisation géographique (§ 4)

- * la répartition sectorielle (§ 5).

1. L'évolution du nombre d'implantations connaît une accélération depuis le milieu des années 1980.

Seules 274 dates d'implantations sur 333 ont pu être établies avec certitude, ce qui est tout de même assez significatif pour pouvoir être pris en compte.

Une partie de ces implantations - essentiellement celles des grands groupes - a une origine assez ancienne. En effet, on en dénombrait déjà 95 à la fin des années 60.

Les années 70 et le début des années 80 ont été marquées par une certaine érosion du nombre des implantations nouvelles : 29 de 1970 à 1974, 23 de 1975 à 1979, enfin 22 de 1980 à 1984.

TOUJOURS PLUS D'ENTREPRISES SUISSES S'IMPLANTENT DANS LE DOUBS...

A l'heure du grand marché communautaire, de nombreuses entreprises suisses estiment vital de prendre pied dans la nouvelle Europe. Pour des industriels soucieux d'efficacité et de réussite, le département du Doubs offre des atouts d'un grand intérêt..

Une étonnante similitude industrielle :

Au-delà de ses 160 km de frontière commune avec la Suisse, le Doubs, avec une culture identique à celle des cantons voisins, c'est aussi un même souci pour l'essor de la microtechnique, héritière de la belle tradition horlogère du Jura. L'axe des microtechnologies qui relie Besançon à Neuchâtel, met d'ailleurs en évidence, si besoin en était, cette étonnante similitude industrielle.



Un des sites d'implantation du Doubs.

Une main d'œuvre très appréciée :

Le Doubs c'est aussi une main-d'œuvre hautement qualifiée, habituée au travail de grande précision, et dont la formation de pointe lui permet de maîtriser les technologies d'avant-garde mais aussi celles de l'agro-alimentaire ou de l'industrie de bois. D'ailleurs, de nombreuses entreprises suisses se félicitent déjà de ses qualités.

Une situation éminemment européenne :

Relié aux grands axes autoroutiers de l'Europe ainsi qu'au TGV, le Doubs permet aussi d'atteindre aisément tous les grands pôles industriels européens, ainsi que les marchés prioritaires (Stuttgart, Francfort, Turin sont à

moins de 300 km, Paris à 2h30 grâce au TGV).

L'ADED un vrai partenaire :

L'Agence de Développement Economique du Doubs (ADED), peut apporter, conseils, et une aide concrète dans toutes les phases de l'implantation. Cette année, 330 dossiers de ce type ont été traités dans le département du Doubs.

Ces avantages du Doubs constituent la raison pour laquelle toujours plus d'entreprises suisses choisissent de s'y installer. Cela, dans le Haut-Doubs comme



De plus en plus d'entreprises Suisses s'implantent dans le Doubs.

Nestlé à Pontarlier, mais aussi à Besançon ou dans les autres parcs d'activités et zones industrielles parfaitement opérationnels qu'offre le département.

Le Doubs :

Une implantation européenne optimale pour les entreprises suisses.

QUELQUES UNES DES IMPLANTATIONS D'ENTREPRISES SUISSES LES PLUS RÉCENTES.

WEBER GRAPHIC, Imprimerie (Pontarlier)

ISMECA, mécanique (Besançon)

CORNÚ, biscuits apéritif (Fontain)

DIXI, décolletage et armement (Besançon)

TELVICA, télévision cablée (Besançon)

Cabinet de géologie,

M. Blanc (Besançon)

L'ADED EST À VOTRE
DISPOSITION POUR
TOUTES INFORMATIONS,
TOUT COMME POUR
UNE ÉTUDE PRÉCISE.

N'hésitez pas

à appeler personnellement

Serge MARSALEIX

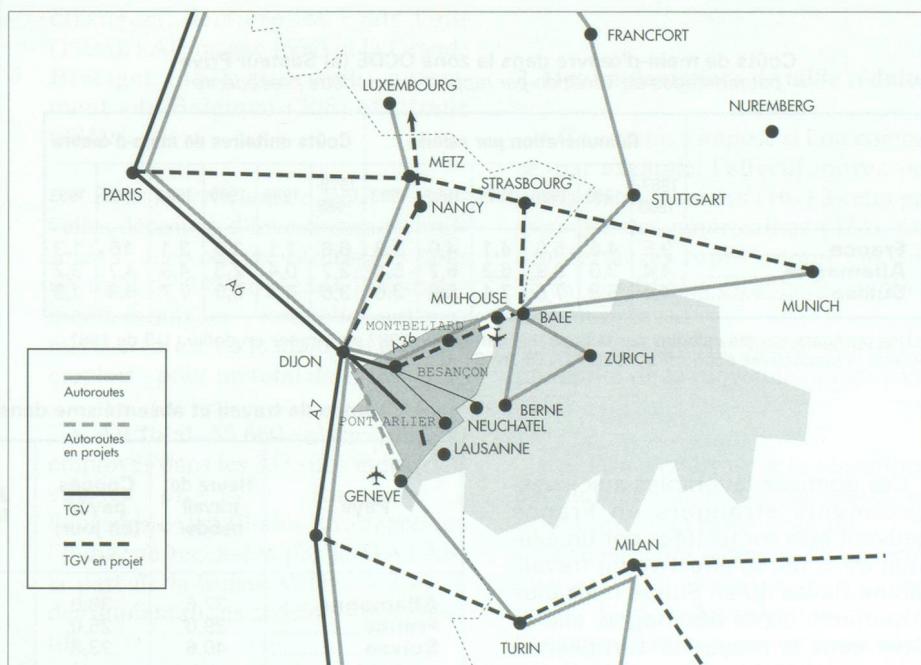
ou envoyez votre carte de visite à :

ADED Hôtel du département,

7, avenue de la Gare d'Eau

25031 BESANCON cedex

Tél : 81 83 24 31.



Le Doubs, une situation géographique très européenne..

LES DETERMINANTS DE L'INVESTISSEMENT ETRANGER : LES AVANTAGES COMPARATIFS DE LA FRANCE

Si les critères d'implantation des entreprises étrangères varient selon la taille de la firme, son secteur d'appartenance, le type d'opération envisagé et la nature de la fonction concernée (production, recherche, quartier général...), ils peuvent néanmoins être regroupés en 3 rubriques majeures : les coûts d'investissement et de fonctionnement, la taille du marché et son accessibilité, enfin l'environnement général des affaires. Dans tous ces

domaines, la France dispose d'atouts importants.

1. Les coûts d'investissement et de fonctionnement apparaissent globalement compétitifs au niveau européen, malgré l'existence de quelques handicaps secondaires.

Les différentes études et comparaisons internationales montrent que la France offre des coûts salariaux moins élevés que la Suisse ou l'Allemagne.

Coût du travail/heure
répartition coûts salariaux et charges sociales en DM

Pays	Coût travail/heure	dont salaires	dont charges
Allemagne	41,96	22,50	19,46
Suisse	39,24	26,02	13,22
France	27,75	14,57	13,18

Source : Institut der Deutschen Wirtschaft-W Trends 1992/01.

L'évolution au cours de ces dernières années fait apparaître un net avantage de la France dans ce domaine. La progression de la rémunération des salariés travaillant dans le secteur privé a été sensiblement plus faible qu'en Suisse de 1989 à 1992 et qu'en Allemagne de 1991 à 1993. Le

même phénomène peut être constaté pour les coûts unitaires de main-d'œuvre par rapport à la Suisse de 1989 à 1993 et par rapport à l'Allemagne de 1991 à 1993. Ceci peut s'expliquer par l'importance de la productivité du travail et par la modération des revendications salariales.

Coûts de main-d'œuvre dans la zone OCDE (a) Secteur Privé
pourcentages de variation par rapport à la période précédente

	Rémunération par salarié						Coûts unitaires de main-d'œuvre					
	1987-1988	1989	1990	1991	1992	1993	1978-1988	1989	1990	1991	1992	1993
France	9,5	4,6	5,0	4,1	4,0	3,8	6,6	1,1	3,6	3,1	16	1,3
Allemagne	4,4	3,0	3,9	6,2	6,2	5,4	2,7	0,4	2,3	4,5	4,7	3,2
Suisse	4,6	5,3	7,8	7,4	5,9	3,6	3,6	2,3	6,9	7,7	4,3	1,9

(a) les agrégats ont été calculés sur la base des valeurs de 1987 exprimées en dollars US de 1987.
Source : Perspectives économiques de l'OCDE, n° 51-juin 1992.

Ces données favorables aux investissements étrangers en France peuvent être complétées par un examen de la durée effective du travail. Moins élevée qu'en Suisse mais plus importante qu'en Allemagne, elle se situe dans la moyenne européenne comme l'indique le tableau ci-contre :

Pays	Heure de travail hebdo.	Congés payés (en jour)	Jours fériés	heures de travail par an	Absences (en heures de travail)	Temps de travail effectif en heures par an
Allemagne	37,6	30,0	12,0	1 647	148	1 499
France	39,0	25,0	10,0	1 763	144	1 619
Suisse	40,6	23,8	8,0	1 968	104	1 764

Source : IDW 1992.

Les industriels étrangers apprécient, de plus, *la qualité et le professionnalisme de la main-d'œuvre française*, même s'ils regrettent parfois son manque de mobilité et de pratique des langues étrangères.

Malgré quelques handicaps pour les holdings et les quartiers généraux par rapport aux meilleurs concurrents européens (absence de transfert de l'avoir fiscal pour les sociétés américaines et japonaises...), la *fiscalité des entreprises* ne semble pas pénalisante par rapport à la moyenne européenne ; globalement, le niveau élevé des charges sociales est compensé par la modération des salaires nets et des prélèvements fiscaux.

Enfin, les autres coûts de financement (locaux, télécommunications...) sont compétitifs, le *faible prix de l'électricité* représentant même un atout important pour la localisation d'industries grandes consommatrices d'énergie.

2. La taille et l'accessibilité du marché constitue également un atout pour la France. Sa *position centrale dans la Communauté, son poids économique et démographique* (près de 20 % du PNB et de la population de la CEE) et ses perspectives de croissance démographique légèrement supérieures à celles de ses voisins sont fréquemment avancés par les investisseurs pour justifier le choix de notre pays.

Ces facteurs favorables sont convenablement mis en valeur par nos infrastructures de *télécommunications* (services à valeur ajoutée) et de transport (TGV, autoroutes, aéroport international de Roissy...) bien que certaines faiblesses doivent être

mentionnées : médiocre compétitivité des ports français face à Anvers et Rotterdam, réseau fluvial peu adapté, lignes ferroviaires transversales de peu de qualité, déficience des infrastructures de transports urbains dans les grandes villes.

3. L'environnement général des affaires n'est pas apprécié à sa juste valeur. *Le contexte administratif et réglementaire* est souvent mal perçu par les industriels étrangers qui, à l'occasion de diverses enquêtes, critiquent une administration tatillonne et autoritaire, des décisions fluctuantes et des formalités excessivement complexes. Des mesures ont donc été prises, ces dernières années, pour réagir à ces critiques. Elles ont visé notamment à donner aux investisseurs étrangers intéressés par la France un interlocuteur privilégié. Ce rôle a été confié à la DATAR, le service interministériel chargé de concevoir, de coordonner et d'harmoniser le développement économique des régions françaises.

Invest in France Network a été créé à cette occasion, avec pour mission de devenir, grâce aux 16 bureaux du réseau international des IFA (Invest in France Agencies), un observatoire des entreprises étrangères, au service de celles qui sont susceptibles de s'implanter en France ; son rôle consiste également à harmoniser les actions de prospection menées par les différents intervenants (associations locales de développement, postes d'expansion économique, agences financières du Trésor Public, chambres de commerce et d'industrie).

Par ailleurs, la libéralisation progressive de notre réglementation des investissements étrangers, qui commence à être reconnue par nos partenaires comme par l'OCDE, rend plus facile la venue en France d'investisseurs. Enfin, *le climat social* est un des meilleurs en Europe : la France est un des pays d'Europe où le nombre de jours de travail perdus pour faits de grève est le plus faible. Cette donnée réelle, mais souvent méconnue, devrait représenter un atout appréciable pour les localisations futures d'investissements étrangers en France.

Pendant la période suivante (1985-1989), le rythme de progression des implantations suisses a doublé, avec 43 nouveaux sites.

Cette accélération - qui coïncide avec l'annonce, en 1985, de l'instaura-

tion du marché unique - s'est, depuis, confirmée : 62 implantations supplémentaires ont, en effet, été dénombrées entre 1990 et 1992 (graphique 1).

Graphique 1 : Évolution du nombre d'entreprises suisses en France



- Le nombre total d'implantations dénombrées en 1992 (333) place la Suisse au 4^e rang des investisseurs étrangers, derrière les Etats-Unis (1 225), l'Allemagne (669) et la Grande Bretagne (452), et devant - notamment - la Belgique (308) et l'Italie (284).

- Pour la seule année 1992, 18 nouvelles décisions d'investissement suisse en France ont été recensées - pour un total de 241 nouveaux investissements étrangers - , lesquelles ont permis la création ou le maintien de 1 452 emplois - pour un total de 14 148 -.

- Au total, 55 660 salariés étaient employés dans les 333 sites industriels suisses en 1992. Ramenée à l'ensemble des filiales étrangères de l'industrie recensées par la DATAR, la part de la Suisse s'élève à 8,16 % des implantations et 5,56 % des effectifs.

Du rapprochement de ces chiffres, il apparaît donc que les effectifs des

filiales suisses sont, en moyenne, moins importants que dans les autres filiales étrangères.

2. Des implantations de taille réduite

- Ce constat s'impose si l'on compare, par exemple, l'effectif moyen des implantations suisses (167) à celui par exemple des américaines (424). Or, ces dernières représentent environ 30 % des filiales étrangères implantées en France.

En revanche, la Suisse se situe à proximité de la moyenne européenne (143).

- Si l'on s'intéresse à la répartition par taille des implantations suisses, on doit constater que près de 75 % d'entre elles ont moins de 200 salariés et que 39 % - contre, par exemple, 27 % pour les implantations italiennes ou 26 % pour les anglaises - emploient moins de 50 personnes (graphique 1 bis).

Lyon a inventé le cinéma. Aucune ville ne fera jamais autant pour faire rêver le monde.



LYON a inventé le cinéma. C'était en 1895 avec les frères Lumière. On fêtera bientôt le centenaire de l'invention du cinéma.

Aujourd'hui, d'autres grandes parties se jouent à Lyon avec des leaders nationaux et internationaux* de l'Economie, des Affaires et de la Recherche.

Aujourd'hui plus que jamais, Lyon est dans toutes les grandes consultations : dernière en date, la localisation de la Banque Centrale Européenne.

Elle pourrait bien rejoindre tous ceux qui ont choisi de s'implanter à Lyon : le siège mondial d'Interpol, Euronews (chaîne d'information télévisée européenne...).

Et tous ceux qui ont de grandes parties à gagner en Europe. Tous ceux qui agissent et font rêver le monde.

LYON

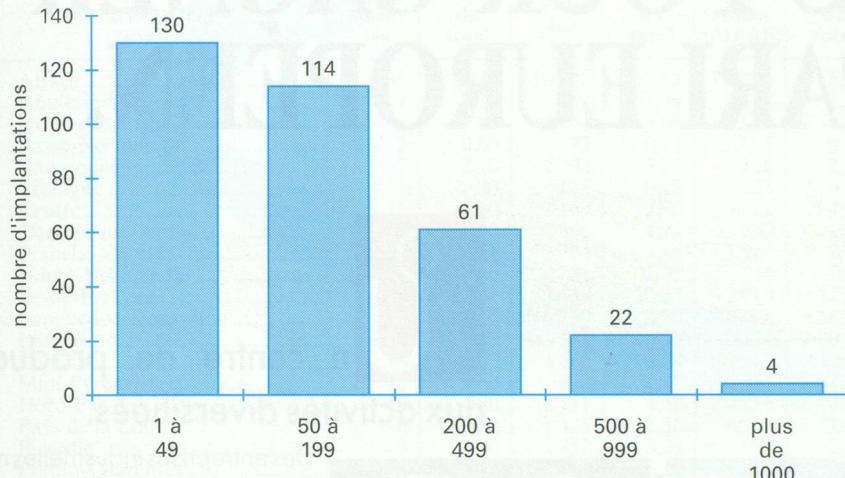
FRANCE

De grandes parties se jouent à Lyon

*Si vous voulez savoir pourquoi ils ont choisi de s'installer à Lyon, contactez l'ADERLY : Association pour le Développement Economique de la Région Lyonnaise. Tél : (33) 72 40 57 50 - Fax : (33) 72 40 57 35.

Pour la Suisse : Monique Devillebichot. Tél. (33) 72 40 58 42.

Graphique 1 bis : Entreprises suisses en France : répartition par taille



Bien qu'il s'agisse souvent d'entreprises innovantes à fort potentiel, leur petite taille peut, au moins temporairement, constituer un frein à la pénétration du marché français et, à fortiori, européen.

Seuls 28 sites de production (8,5 % du total) regroupent plus de 500 salariés : 22 d'entre eux ont entre 500 et 1 000 salariés et 6 en ont plus de 1 000 (dont NESTLE avec deux entreprises : PERRIER et SGEMV).

- Cette répartition par taille est fortement en corrélation avec la structure des entreprises en Suisse, où se côtoient quelques grandes multinationales, comme par exemple NESTLE - premier groupe agroalimentaire mondial -, et un grand nombre de PME/PMI : selon le recensement des entreprises suisses effectué par l'Office fédéral de la statistique en 1991, le secteur secondaire ne compte que 2 % d'entreprises de plus de 100 salariés (et 42 % des actifs occupés), contre 74 % (et 15 %) pour les entreprises de moins de 10 salariés.

- Par ailleurs, le fait que l'investissement suisse en France résulte principalement d'opérations de création d'entreprises (cf. § 3) contribue également à limiter la taille de ces dernières, au moins lorsqu'elles ne sont qu'au commencement de leur développement.

A l'inverse, la taille relativement plus importante des implantations italiennes et anglaises est liée à des politiques de rachats systématiques sur tout le territoire.

3. Les stratégies d'investissement déployées par les investisseurs suisses se caractérisent par une certaine prudence, ce qui n'exclut pas le volontarisme.

Si l'on met à part le cas des grands groupes poursuivant une stratégie de croissance externe, les industriels suisses qui investissent en France choisissent le plus souvent de créer eux-mêmes des unités de production plutôt que d'en racheter ou de prendre des participations, et ils préfèrent, en général, détenir eux-mêmes une forte majorité du capital social.

- Ce comportement, qui différencie les investisseurs suisses de la plupart des autres européens, présente en revanche quelques analogies avec celui des investisseurs japonais.

- La préférence donnée (204 fois sur 333) à la création, ex nihilo, d'une entité économique est significative d'une volonté d'implantation régionale véritable, bien différente d'une simple recherche de gains de parts de marchés.

- De même, la tendance consistante (dans 89 % des cas) à détenir la majorité du capital social, voire une forte majorité de celui-ci, est caractéristique de la volonté d'exercer un réel pouvoir de gestion sur les implantations étrangères.

Au delà de l'investissement de fonds, apparaît ainsi, chez l'industriel suisse, le souci de conserver la pleine maîtrise de l'activité des sites de production.

Ce souci explique également la préférence donnée aux investissements de proximité.

4. Localisation géographique : l'attrait de la proximité

La proximité avec la maison mère demeure, aujourd'hui encore, l'un des principaux facteurs déterminant le lieu de l'implantation.

En effet, dans plus de 50 % des cas, le site choisi se trouve dans l'une des trois régions frontalières : Alsace, Rhône-Alpes et Franche-Comté (voir tableau 12).

La proximité est ressentie comme un gage de sécurité, considération qui prime même sur la possibilité de bénéficier d'aides ou subventions.

L'attitude des industriels suisses apparaît ainsi atypique au regard des autres investisseurs étrangers qui, dans 67 % des cas, choisissent de s'implanter dans des zones prioritairement aidées par la DATAR.

Ce comportement provient notamment de ce que les investisseurs suisses procèdent également plus souvent que les autres par création d'entités économiques nouvelles plutôt que par rachat d'entités existantes.

En effet, on constate que, lorsqu'ils ont recours aux rachats, ils sont alors plus mobiles et permettent à l'ensemble du territoire de profiter de leurs investissements. En revanche, en cas de créations, on remarque l'existence d'une barrière temporelle que les industriels suisses se refusent, dans la plupart des cas, à franchir :

DOLE, LES CLEFS POUR GAGNER VOTRE PARI EUROPÉEN.

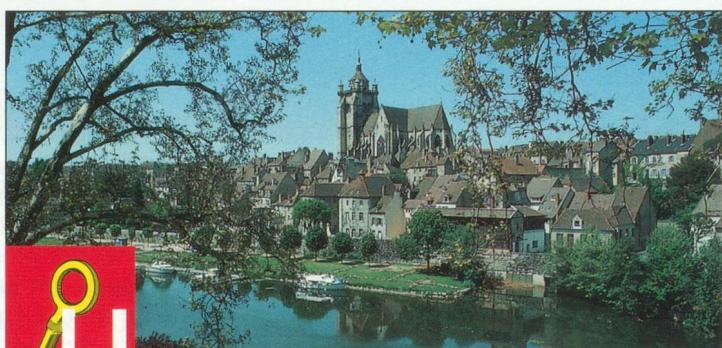
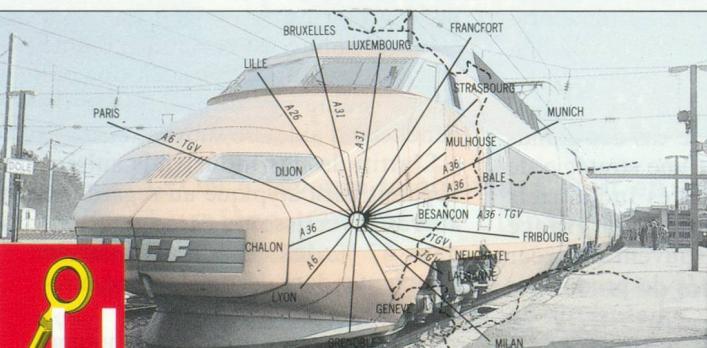
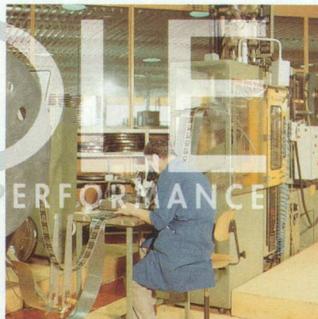
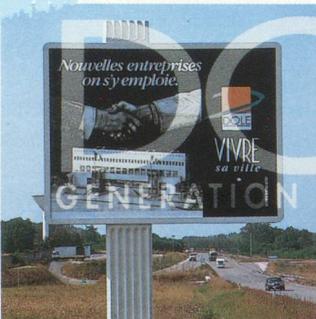


Une offre foncière et immobilière attractive.

Z. I. DES MESNILES PASTEUR: 8 ha aménagés disponibles en bordure de routes nationales.
6 FS/m² plateforme réalisée.

Z. I. DES EPENOTTES : réserve foncière de 45 ha, à 3 mn de l'A36.
2 FS avant aménagement.

ATELIER RELAIS DU TUMULUS:
2000 m² disponibles.
Location 4 FS/m².



Une situation géographique privilégiée au cœur des voies d'échanges Nord-Sud.

Des voies de communication qui positionnent les entreprises aux portes des marchés européens : autoroute A36, RN 73, RN 5, TGV et Demain : A 39 (1994), TGV Rhin/Rhône (horizon 2000).



Un cadre de vie propice à la mise en valeur des entreprises et à l'épanouissement des Hommes.

Secteur sauvegardé de 114 ha protégeant un patrimoine architectural du XVII^{ème} siècle.
Domaine naturel préservé avec les forêts de Chaux et de la Serre, les rivières du Doubs et de la Loue.

HOTEL DE VILLE · PLACE DE L'EUROPE · B.P. 89 · F. 39108 DOLE CEDEX

84 79 79 79 · FAX. 84 79 79 80

TS le Développement Immobilier

Tableau 12

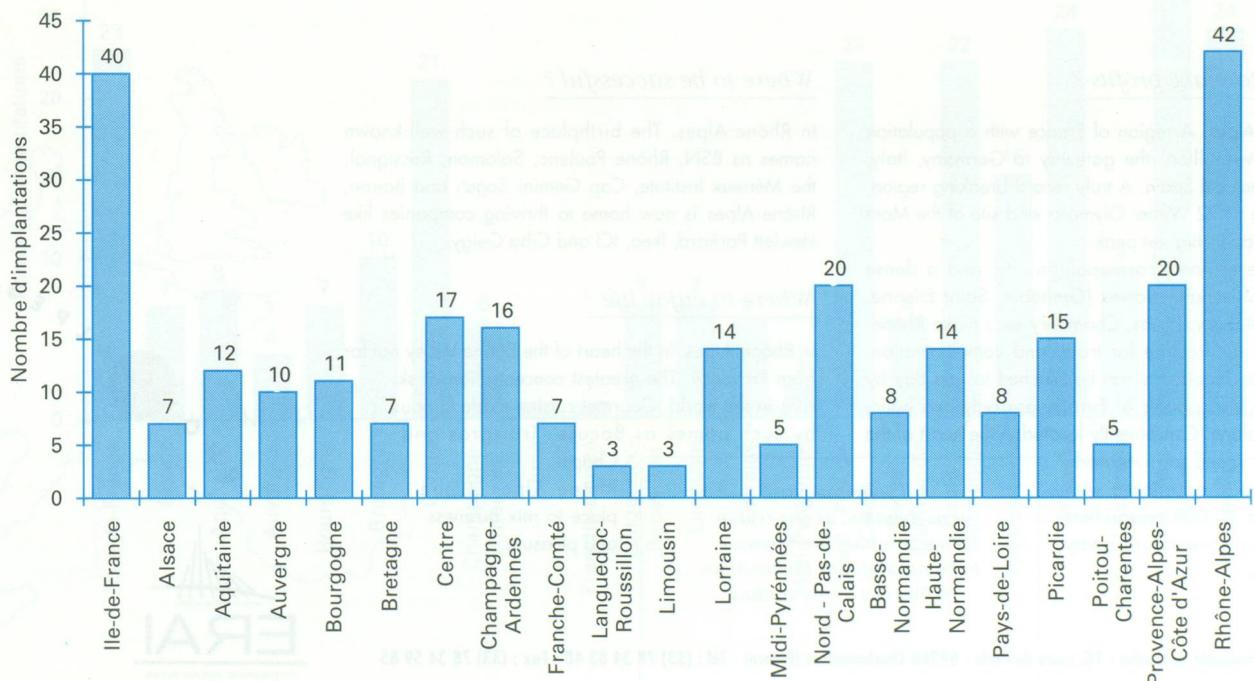
RÉGIONS	Nb de sociétés	% du total	Em- plois	% du total	CA réalisé (MFRF)	% du total
Alsace	88	26,43	10 372	18,63	7 427,6	15,24
Aquitaine.....	7	2,10	982	1,76	1 162	2,38
Auvergne.....	6	1,80	3 164	5,68	1 232,7	2,53
Basse-Normandie	2	0,60	77	0,14	73,5	0,15
Bourgogne	7	2,10	1 792	3,22	1 166	2,39
Bretagne	1	0,30	123	0,22	233	0,48
Centre	11	3,30	2 169	3,90	2 206,2	4,53
Champagne-Ardenne	8	2,40	968	1,74	802	1,65
Franche-Comté	34	10,21	2 704	4,86	1 268	2,60
Haute-Normandie	4	1,20	731	1,31	714	1,47
Île-de-France.....	34	10,21	5 658	10,17	6 289,9	12,91
Languedoc-Roussillon	9	2,70	4 730	8,50	7 678,6	15,76
Limousin.....	2	0,60	181	0,33	171	0,35
Lorraine	18	5,41	4 666	8,38	5 954,2	12,22
Midi-Pyrénées.....	12	3,60	820	1,47	552	1,13
Nord-Pas-de-Calais	16	4,80	2 511	4,51	2 430,6	4,99
Pays de la Loire	6	1,80	1 425	2,56	659,9	1,35
Picardie	7	2,10	1 852	3,33	981	2,01
Poitou-Charentes.....	2	0,60	162	0,29	387	0,79
Provence - Alpes - Côte d'Azur	11	3,30	1 223	2,20	381,2	0,78
Rhône-Alpes.....	48	14,41	9 350	16,80	6 964,7	14,29
Total.....	333	100	55 660	100	48 735,1	100

celle des deux heures de trajet entre la société mère et la société filiale.

A l'intérieur de cette zone, les dirigeants suisses conservent la possibi-

lité de se rendre rapidement sur les lieux d'exercice de leur pouvoir économique lorsque le besoin s'en fait sentir.

Graphique 2 : Entreprises italiennes en France : répartition par région



Ce constat peut être étendu aux investisseurs belges en France qui, près d'une fois sur trois, choisissent de s'installer dans le Nord-Pas-de-Calais plutôt que dans une autre région française.

Il n'en va pas de même pour les investisseurs italiens - dont 7 % seulement des implantations sont situées dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), contre 14 % en Ile-de-France et près de 15 % en Rhône-Alpes - ou hollandais - dont les implantations les plus nombreuses se trouvent précisément dans la région PACA (graphiques 2, 3 et 4).

La recherche de la proximité peut également s'entendre d'un point de vue culturel et linguistique : les entreprises originaires de Suisse romande tendent naturellement à privilégier la région Rhône-Alpes, et celles qui ont leur siège en Suisse alémanique, à s'installer plutôt en Alsace.

La première place occupée par cette dernière dans le classement des régions françaises trouve donc, en partie, son explication dans le fait que l'industrie est mieux représentée en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. Sur l'ensemble des sociétés

WHERE TO MAKE PR FITS?

Where to make profits ?

In Rhône-Alpes. A region of France with a population of over five million, the gateway to Germany, Italy, Switzerland and Spain. A truly record-breaking region, host to the 1992 Winter Olympics and site of the Mont Blanc, Europe's highest peak.

Lyons, the region's cosmopolitan city, and a dense network of dynamic towns (Grenoble, Saint Etienne, Valence, Annecy, Privas, Chambéry etc.) make Rhône-Alpes an ideal centre for trade and communication. 180 million Europeans can be reached in one day by truck and the capitals of Europe are only two hours away by plane. Conveniently located in the heart of the TGV high speed train network, this centre of excellence with more than 20,000 researchers is less than two hours away from Paris.

*If your company
is as dynamic as our region,
then you have every reason
to be successful in Rhône-Alpes.
To find out more, contact :*

ERAI immeuble La Combe - 78, route de Paris - 69260 Charbonnières (France) - Tél : (33) 78 34 83 48 - Fax : (33) 78 34 59 85

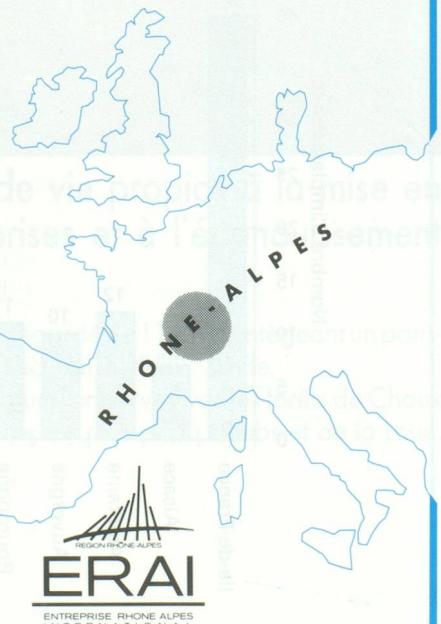
Where to be successful ?

In Rhône-Alpes. The birthplace of such well-known names as BSN, Rhône Poulenc, Salomon, Rossignol, the Mérieux Institute, Cap Gemini Sogeti and Boiron, Rhône-Alpes is now home to thriving companies like Hewlett Packard, Ikea, ICI and Ciba Geigy.

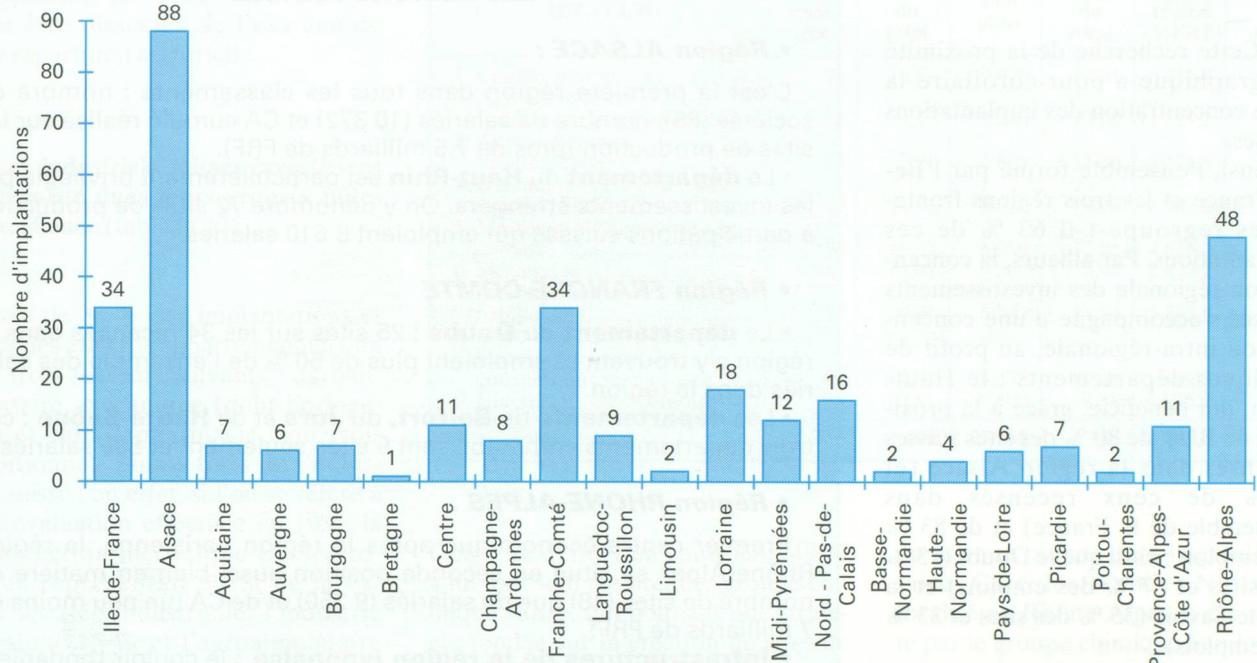
Where to enjoy life ?

In Rhône-Alpes. In the heart of the Rhône Valley not far from Provence. The greatest concentration of ski runs in the world. Gourmet cuisine made famous by such names as Bocuse, Troisgros and Chapel.

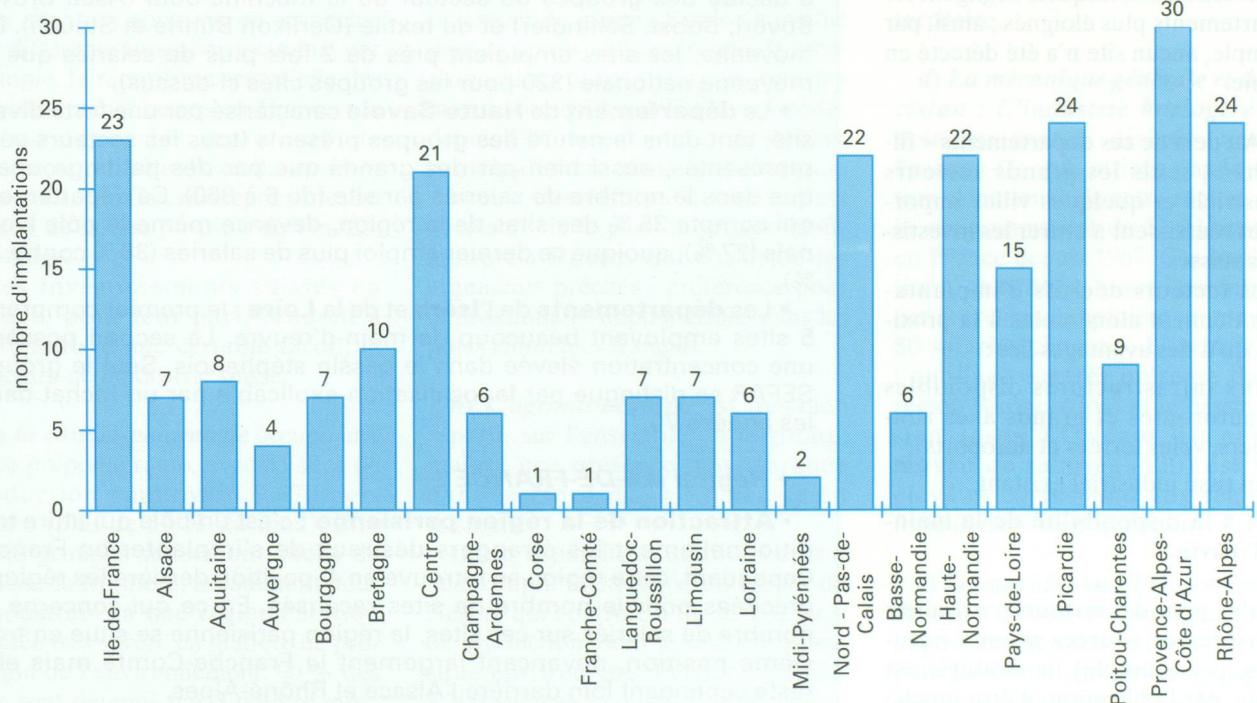
Rhône-Alpes : the place to mix business and pleasure.



Graphique 3 : Entreprises suisses en France : répartition par région



Graphique 4 : Entreprises néerlandaises en France : répartition par région



suisses implantées en France, 71 % sont originaires de Suisse alémanique, 29 % de Suisse romande.

- Cette recherche de la proximité géographique a pour corollaire la forte concentration des implantations suisses.

Ainsi, l'ensemble formé par l'Île-de-France et les trois régions frontalières regroupe-t-il 63 % de ces implantations. Par ailleurs, la concentration régionale des investissements suisses s'accompagne d'une concentration intra-régionale, au profit de quelques départements : le Haut-Rhin, qui bénéficie, grâce à la proximité de Bâle, de 80 % des sites suisses recensés dans la région Alsace (et 22 % de ceux recensés dans l'ensemble de la France) et de 83 % des emplois ; ainsi que le Doubs (73 % des sites et 67 % des emplois) et la Haute-Savoie (35 % des sites et 33 % des emplois).

Tout se passe en fait comme s'il se produisait un phénomène de « filtration » : la proximité étant un facteur sécurisant, le département immédiatement limitrophe attire en priorité les investisseurs, lesquels négligent les départements plus éloignés ; ainsi, par exemple, aucun site n'a été détecté en Savoie.

- Au delà de ces départements « filtrants », seuls les grands secteurs industriels et quelques villes importantes réussissent à attirer les investisseurs suisses.

Les facteurs décisifs d'implantations tiennent alors moins à la proximité qu'à des avantages liés :

- aux infrastructures disponibles (autoroutes et grands axes routiers, voies ferrées et aéroports),
- au tissu industriel existant,
- et à la disponibilité de la main-d'œuvre.

Enfin, pour des secteurs particuliers (carrières et sources d'eaux naturelles, par exemple), la stratégie est définie par l'obligation d'être proche de la matière première.

LES REGIONS PHARES

• Région ALSACE :

C'est la première région dans tous les classements : nombre de sociétés (88), nombre de salariés (10 372) et CA cumulé réalisé sur les sites de production (près de 7,5 milliards de FRF).

- Le **département** du **Haut-Rhin** est particulièrement privilégié par les investissements étrangers. On y dénombre 72 sites de production à participations suisses qui emploient 8 610 salariés.

• Région FRANCHE-COMTE

- Le **département** du **Doubs** : 25 sites sur les 34 recensés dans la région s'y trouvent et emploient plus de 50 % de l'ensemble des salariés dans la région.

- Les **départements** de **Belfort**, du **Jura** et de **Haute-Saône** : ces trois départements comptabilisent 9 sites seulement et 890 salariés.

• Région RHONE-ALPES :

Premier centre économique après la région parisienne, la région Rhône-Alpes se situe en seconde position aussi bien en matière de nombre de sites (48) que de salariés (9 350) et de CA (un peu moins de 7 milliards de FRF).

- **Infrastructures de la région lyonnaise** : le couloir rhodanien, bien desservi par tous les moyens de communication (nœud routier et ferroviaire) attire naturellement les grands groupes par sa position centrale et son dynamisme économique. Son pôle chimique (industries pétrolières de raffinage) a également séduit les groupes Ciba-Geigy et Hoffmann-La Roche. Enfin, la disponibilité en main-d'œuvre a décidé des groupes du secteur de la machine-outil (Asea Brown Boveri, Bobst, Schindler) et du textile (Oerlikon Bührle et Staübli). En moyenne, les sites emploient près de 2 fois plus de salariés que la moyenne nationale (320 pour les groupes cités ci-dessus).

- Le **département** de **Haute-Savoie** caractérisé par une forte diversité, tant dans la nature des groupes présents (tous les secteurs sont représentés, aussi bien par des grands que par des petits groupes) que dans le nombre de salariés par site (de 6 à 860). Ce département qui compte 35 % des sites de la région, devance même le pôle lyonnais (27 %), quoique ce dernier emploie plus de salariés (38 % contre 33 %).

- Les **départements** de **l'Isère** et de **la Loire** : le premier comprend 5 sites employant beaucoup de main-d'œuvre. Le second possède une concentration élevée dans le bassin stéphanois. Seul le groupe SEFAR se distingue par la localisation explicable par un rachat dans les années 70.

• Région ILE-DE-FRANCE :

- **Attraction de la région parisienne** : c'est un pôle qui attire traditionnellement les étrangers désireux de s'implanter en France. Cependant, cette région se retrouve en 4^e position derrière les régions précitées pour le nombre de sites recensés. En ce qui concerne le nombre de salariés sur ces sites, la région parisienne se situe en troisième position, devançant largement la Franche-Comté mais elle reste cependant loin derrière l'Alsace et Rhône-Alpes.

Pour toutes ces raisons, l'analyse de l'implantation géographique des investissements suisses en France ne peut être dissociée de l'examen de leur répartition sectorielle.

5. Les industriels suisses investissent en priorité dans leurs propres pôles d'excellence (tableau 13).

Près de 38 % des implantations et 48 % des effectifs appartiennent à l'un des trois secteurs suivants : agroalimentaire, mécanique (dont horlogerie) et chimie-pharmacie, soit trois traditionnels points forts de l'industrie suisse ; en effet, si l'on se réfère à une évaluation effectuée en 1985, la construction mécanique et électronique représentait 30 % de la valeur ajoutée industrielle, l'industrie chimique 15 % et l'agroalimentaire 10 %.

Il en va de même en ce qui concerne les sites de production allemands en France, dont près d'un tiers appartiennent au secteur de la chimie-pharmacie ou de la machine-outil.

La situation apparaît, en revanche, fort différente lorsqu'on examine, par exemple, la répartition sectorielle des investissements belges en France : la plasturgie et les matériaux de construction - pôle d'excellence français - sont, en effet, sur-représentés au regard de la composition de l'industrie belge.

Les investissements suisses en France, pour leur part, tendent à reproduire, d'une certaine façon, la structure de l'industrie suisse.

a) **la chimie-pharmacie** occupe une place prépondérante, avec 35 sites de production employant 9 470 personnes (plus de 17 % du total). Plusieurs groupes suisses ont choisi de franchir la frontière, notamment pour se soustraire à une réglementation réputée très sévère en matière de protection de l'environnement. 90 % des sites sont détenus par 3 d'entre eux : Sandoz, Hoffmann-La Roche et Ciba-

SECTEUR	Nb de sociétés	% du total	Emplois	% du total	CA réalisé (MFRF)	% du total
1. Chimie, pharmacie	35	10,51	9 470	17,01	6 716,4	13,78
2. Agroalimentaire Produits de 1 ^{re} transformation.	15	4,50	7 280	13,08	11 517,2	23,63
3. Agroalimentaire Produits élaborés	24	7,21	6 600	11,86	8 576,8	17,60
4. Bâtiments Travaux publics, carrières	49	14,71	5 372	9,65	2 802,2	5,75
5. Machines-outils, travaux des métaux	50	15,02	6 709	12,05	4 826,1	9,90
6. Mécanique	42	12,61	3 307	5,94	2 432,2	4,99
7. Industrie du textile, habillement	33	9,91	6 147	11,04	3 385,5	6,95
8. Bois, verre, plastique, imprimerie et produits de consommation courante	49	14,71	5 275	9,48	4 303	8,83
9. Électrique, électronique	36	10,81	5 500	9,88	4 175,7	8,57
Total	333	100	55 660	100	48 735,1	100

Geigy, ce dernier en contrôlant 49 % à lui tout seul ; le premier groupe chimique suisse, qui poursuit une stratégie fondée sur la création de sites de production dans les traditionnels pôles chimiques français (Lyon, Paris), a bénéficié du recentrage de grands groupes (Rhône-Poulenc, Air Liquide, Elf Aquitaine) sur leurs activités principales. La stratégie d'investissement du groupe Sandoz a évolué dans le temps : à la politique de créations d'implantations nouvelles menée jusqu'en 1974 a succédé, depuis 1986, une politique de rachats, principalement dans la diététique. Aucune stratégie particulière n'est décelable de la part du groupe Hoffmann-La Roche, qui confirme les arguments précités : préférence pour la proximité et implantations dans les pôles chimiques français.

b) **L'agroalimentaire** est très bien reparti, sur l'ensemble du territoire, malgré une présence plus marquée dans le Nord de la France et en Alsace.

Cette répartition équilibrée doit beaucoup à la stratégie de rachat de Nestlé, qui contrôle à lui seul 32 sites de production, dont le seul site suisse situé en Bretagne. Perrier (environ 3 200 salariés) constitue la dernière grosse acquisition de ce groupe, le

premier au monde dans l'agroalimentaire. Céréales Wander Nutrition, localisé en Rhône-Alpes, a été racheté par le groupe chimique Sandoz.

c) **le BTP** totalise 49 implantations. Les sites de ce secteur, composé par de très petites unités - 10 personnes en moyenne -, se trouvent également bien disséminés sur l'ensemble du territoire.

d) **La mécanique générale et de précision : L'industrie horlogère** s'est principalement dirigée vers la Franche-Comté, attirée par la tradition minutieuse de cette région. C'est le cas notamment de SMH, installée en France depuis 1967. Ces implantations, constituées pour l'essentiel de petits ateliers, emploient en moyenne 80 salariés chacune. L'industrie de l'outillage est très présente dans la région Rhône-Alpes et le bassin parisien, jusqu'à Orléans. Le nombre moyen de salariés (120) est assez élevé et correspond aux régions à forte densité de population.

e) **La machine-outil** : la localisation de cette industrie s'explique par ses importants besoins en main-d'œuvre : pour l'essentiel, les grands groupes se sont en effet installés dans les bassins industriels classiques de Rhône-Alpes



POUR VOS VOYAGES D'AFFAIRES EXIGEZ LE MEILLEUR SERVICE

KUONI

Une équipe de spécialistes en billetterie internationale :

Les meilleurs tarifs négociés.

Les systèmes informatiques les plus performants

pour répondre sans attente à toutes vos demandes de réservation : train, avion, hôtel, voiture, etc.

Édition analytique des coûts de vos déplacements.

Une implantation internationale :

120 bureaux sur 5 continents vous réservent le meilleur accueil.

Kuoni c'est aussi un service

congrès et séminaires, conventions et foires, voyages incentives et événementiels.



LA QUALITÉ SUISSE DANS LA TRADITION FRANÇAISE
AGENCES KUONI EN FRANCE

Lic. 46

- 75008 PARIS : 33, bd. Malesherbes - Tél. : 42.65.29.09
- 75008 PARIS : 40, rue St-Petersbourg - Tél. : 42.82.04.02
- 75008 PARIS : Dpt. Groupes, 95, rue d'Amsterdam - Tél. : 42.85.37.00
- 75009 PARIS : 12, bd. des Capucines - Tél. : 47.42.83.14
- 92251 NEUILLY S/ SEINE : Imr. Roche - 5, rue du Lt. Boncour - Tél. : 46.40.52.73
- 92230 GENNEVILLIERS : c/o General Motors - 56, av. Louis Roche - Tél. : 40.80.72.31
- 33000 BORDEAUX : 27, allées de Tourny - Tél. : 56.44.19.89

- 38000 GRENOBLE : 15, av. Alsace Lorraine - Tél. : 76.87.83.42
- 38000 GRENOBLE : Voyages Diffusion - 10 ter, bd. Gambetta - Tél. : 76.87.06.31
- 69002 LYON : 14, rue de la Barre - Tél. : 78.42.57.51
- 68100 MULHOUSE : 1, av. de Latre-de-Tassigny - Tél. : 89.45.16.16
- 06000 NICE : 3, bd. Victor Hugo - Tél. : 93.16.08.00
- 67000 STRASBOURG : 36/38, rue du Vieux-Marché-aux-Vins - Tél. : 88.32.86.85

et d'Île-de-France où ils emploient en moyenne 137 salariés par site de production. Le groupe Bucher se distingue par une stratégie de rachat dans les Pays de la Loire.

f) électronique : ce secteur se caractérise par de grosses implantations situées, en général, à proximité de la

frontière. Deux groupes, cependant, se singularisent : Cerberus (en région parisienne), attiré par le poids économique du bassin parisien et la renommée internationale de la capitale, et Landis & Gyr (dans l'Allier), à la recherche d'une situation centrale permettant de desservir l'ensemble du territoire.

CONCLUSION

Cette étude a, en définitive, permis de mettre en évidence deux réalités :

- *les flux financiers générés par les investissements suisses en France ont pris une ampleur inconnue jusqu'ici : la Suisse tire ainsi parti de son importante épargne intérieure et en fait profiter son voisin,*
- *l'industrie suisse s'internationalise : la délocalisation d'unités de production, autrefois limitée aux grands groupes, s'étend aujourd'hui aux PME/PMI.*

Pour autant, l'industrie suisse reste fidèle à ses caractéristiques traditionnelles : force est de constater, si l'on prend en considération la répartition par taille ou par secteur des implantations suisses en France, que ces dernières reproduisent assez fidèlement les structures de l'industrie suisse. Le constat effectué lors d'un précédent recensement (Revue économique franco-suisse n° 3/1987) reste, aujourd'hui encore, largement valable : « les investissements suisses en France se font dans des secteurs où l'industrie suisse est chez elle la plus forte ; il y a donc plus expansion que diversification. »

Par ailleurs, ces investissements sont fréquemment réalisés à proximité du territoire helvétique et, de ce fait, ne profitent vraiment qu'à quelques départements frontaliers.

Cette situation peut être interprétée comme la conséquence de la prudence des industriels suisses. Elle peut également signifier que ces derniers considèrent d'abord leur implantation en France comme le moyen de disposer d'une « passerelle » vers l'Europe communautaire, ce qui ne nécessite pas de s'éloigner beaucoup de la frontière franco-suisse.

A l'appui de cette interprétation, on a constaté que le mouvement d'investissement en France s'est accéléré après l'annonce, faite en 1985, de l'instauration du marché unique.

De même, le nombre élevé de sociétés mères recensées au regard du nombre total d'implantations (200 pour 333) indique que beaucoup d'entreprises suisses ont choisi d'investir en France, mais qu'en général elles n'y disposent pas chacune d'un nombre élevé de sites de production.

Il apparaît donc que rien n'est encore véritablement acquis : l'évolution de la situation au cours des prochaines années pourra prendre des formes très différentes selon que les industriels suisses qui ont, par une première implantation, pris date de l'instauration du marché unique, choisiront, soit d'en rester là, soit de prospecter des régions jusqu'ici délaissées mais qui leur permettraient d'accéder à d'importants marchés - notamment ceux du Nord et du Sud de l'Europe -.

La poursuite de ce nouvel objectif supposerait alors que les industriels suisses infléchissent leurs comportements d'investissement, en recourant plus fréquemment aux rachats d'entreprises et en passant des alliances industrielles dans lesquelles les intérêts suisses pourraient n'être que minoritaires.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- « *La balance des paiements de la France en 1992* », rapport annuel de la Direction du Trésor du Ministère de l'Economie et des Finances et de la Direction Générale des Services étrangers de la Banque de France.
- « *L'encours des investissements directs étrangers en France à fin décembre 1990* », étude réalisée par Mlle d'Hoine et Mme Michel, Bulletin trimestriel n° 84 de la Banque de France, décembre 1992.
- « *Les investissements directs suisses à l'étranger en 1991* », étude réalisée par Mme Marrel, Bulletin trimestriel de la Banque Nationale Suisse, 4/1992.
- « *Croissance externe des groupes étrangers en France, recensement 1991* », étude réalisée par Mme Naval, Direction des Entreprises de la Banque de France.
- « *Investir en France - Un espace attractif* », rapport du groupe « localisation des investissements transnationaux », Commissariat Général au Plan, 1992.
- « *L'investissement étranger en France : la carte de l'ouverture* », article de Mme Marnata, Regards sur l'actualité, juin 1990.
- « *Développement des investissements directs étrangers en France* », les Notes bleues n° 580, février 1992, Ministère de l'Economie et des Finances.
- « *La Suisse à l'épreuve* », Bulletin de Conjoncture de Paribas, janvier 1993.
- « *L'Industrie suisse en France* », Revue économique franco-suisse, n° 4/1983.
- « *L'Industrie suisse en France* », Revue économique franco-suisse, n° 3/1987.
- « *Investissements industriels suisses en France : proximité est mère de sécurité* », par M. Schutz, responsable du Bureau IFA, Zurich. Revue économique franco-suisse, n° 1/1993.
- « *Rhône-Alpes, une construction d'avenir* » Cahiers Régionaux de la Banque de France Lyon, juin 1991.

Adresses utiles

- **Invest in France Agency**
Bertrand Schutz
Zeltweg 48
CH-8032 Zürich
Tél. 1/261 45 00
Fax 1/261 45 05
- **Invest in France Network**
DATAR Paris
Jean Dorey
1, avenue Charles-Floquet
75007 Paris
Tél. 1/40 65 10 47
Fax 1/43 06 99 01
- **Chambre de Commerce Suisse en France**
10, rue des Messageries
75010 Paris
Tél. 1/48 01 00 77
Fax 1/48 01 05 75